

Département du Val d'Oise
Commune de Méry-sur-Oise

DECISION DU MAIRE N°2023/179

(prise en vertu de la délégation du conseil Municipal)

OBJET : Contrat Destineo esprit libre avec La Poste

Le Maire de la Ville de Méry-sur-Oise,

Agissant en vertu de la délibération n°2020/049 du Conseil municipal du 11 juin 2020 portant délégation de pouvoirs,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la diminution des courriers envoyés en format papier,

Considérant la passation d'un contrat affranchigo avec La Poste pour la prise en charge de l'affranchissement du courrier de la Ville,

Considérant la proposition, de la société La Poste Solutions Business (Agence télévente Ile-de-France – CS 1013 – 93192 NOISY LE GRAND Cedex), de tarifs préférentiels pour l'affranchissement des envois en nombre de courrier,

DECIDE

Article 1 : La passation d'un contrat Destineo esprit libre à compter de septembre 2023 pour une durée indéterminée.

Article 2 : Copie de la présente décision sera adressée :

Monsieur le Préfet du Val d'Oise,
Monsieur le Trésorier de l'Isle Adam,
Madame la Responsable du service Finances de la Commune,
La société La Poste.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Monsieur le Maire est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée et transmise en la forme légale.

Fait à Méry-sur-Oise, le **5 Septembre 2023**

Le Maire,



Pierre-Edouard EON
Vice-président du Conseil départemental
du Val d'Oise

DEVIS N° 1001174
CONTRAT DESTINEO LIBRE MAIRIE



LA POSTE- BRANCHE SERVICES- COURRIER-COLIS
 ADV Bordeaux Zone Bordeaux

Emis le 22 août 2023

DETAIL DES PRESTATIONS

Prestation N°1 - Destineo esprit libre

N° de Contrat : D-1001174-1

[Cliquez ici pour consulter les Conditions Spécifiques et Générales de Vente liées à cette offre.](#)

Conditions de dépôt

Le Client s'engage à effectuer les dépôts "Destineo esprit libre" dans le (ou les) établissement(s) suivant(s) :

Etablissement	Adresse
SAINT OUEN L AUMONE MERY PDC1	21 AVENUE DES GROS CHEVAUX 95310 ST OUEN L AUMONE FRANCE

Description de la prestation

Mode d'affranchissement disponibles :

- Machine à Affranchir
- Dispense de Timbrage
- Affranchigo Liberté
- Affranchigo Forfait
- Prestigo
- Port Payé
- TPO ou ID timbre destineo
- Enveloppes pré-timbrées et pré-oblitérées (PAD)

La facturation et le règlement du contrat Destineo Esprit Libre s'effectueront selon les modalités prévues par le ou les contrats d'affranchissement qui lui sont liés.

Excepté pour les modes d'affranchissement TPO et PAD, dans ce cas, la facture sera envoyée à l'adresse suivante

Adresse de facturation

COMMUNE DE MERY SUR OISE
 DEVELOPPEMENT LOCAL
 14 AVENUE MARCEL PERRIN
 95540 MERY SUR OISE



LA POSTE- BRANCHE SERVICES- COURRIER-COLIS
ADV Bordeaux Zone Bordeaux

DEVIS N° 1001174
CONTRAT DESTINEO LIBRE MAIRIE

Emis le 22 août 2023

Ce document ne tient pas lieu de facture.

Fait à, le/..../.....

Pour La Poste

Mme Mathilde NEAU

Fait à Méry-sur-Oise, le 05/09/2023

Pour le contractant

COMMUNE DE MERY SUR OISE

M. Pierre-Edouard EON

Qualité : maire 2022

Mention "lu et approuvé"

Nom, qualité, signature et cachet

Le Maire,



Pierre-Edouard EON
Vice-président du conseil départemental
du Val d'Oise

ECOLOGIC

Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone